



vous accompagner

On s'engage avec la MSA !

CHARTER TERRITORIALE "Avec les Familles"

Communauté de Communes ROYANS-VERCORS
2024-2027



Agir pour le bien-être des familles sur votre territoire

Vous habitez en milieu rural



Vous avez des besoins à exprimer, des idées d'amélioration pour votre territoire.

La Charte vous donne l'opportunité de co-construire avec les élus et les acteurs locaux, des actions à mettre en place pour répondre aux besoins que vous avez identifiés.

Vous êtes un acteur local (association, ...)



Vous avez repéré des améliorations à mettre en place.

La Charte vous permet de participer activement à la création de politiques locales relatives à la famille.

Vous êtes un(e) élu(e)



Vous avez identifié des potentialités.

La Charte vous permet de disposer d'une analyse partagée du cadre de vie des familles sur votre territoire et d'impulser une réflexion collective sur les services et les actions locales à mener.

La Charte permet de répondre efficacement aux besoins des familles

C'est quoi une charte famille ?

- Une méthode collaborative qui associe développement social local et ingénierie de projet.
- Un accompagnement soutenu des acteurs des projets pendant 3 ans.
- Un appui technique par des moyens humains de la MSA et de ses partenaires.

A quoi ça sert ?

- Développer l'accès aux services
- Créer du lien social
- Construire des réseaux d'entraide
- Développer la citoyenneté
- Faciliter le quotidien des familles
- Améliorer le cadre de vie des familles

Pour qui ?



Petite enfance



Jeunesse



Relations
Parents/Enfants



Accompagnement
socioprofessionnel



Prévention et promotion
de la santé

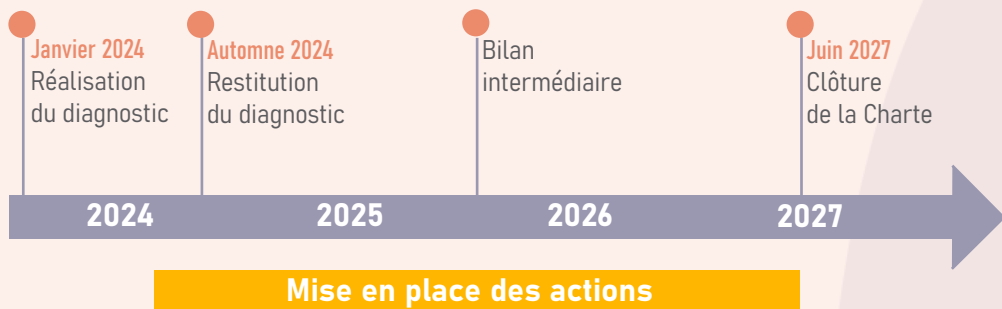


Animation
sociale

4 étapes

- **Établir un diagnostic territorial global** sur la base d'enquêtes menées directement auprès des familles et le recueil des données des acteurs locaux.
- **Mener une réflexion commune** sur la priorisation des besoins des familles et les actions associées.
- **Élaborer un plan d'actions partagé** qui vise à optimiser les actions existantes ou en réaliser de nouvelles en réponse aux besoins des familles sur le territoire concerné.
- **Évaluer les actions** menées auprès des familles concernées par la démarche.

Temps forts de la Charte 2024-2027



Votre contact



Anne BLANCHIER

Agent de Développement Social Local

MSA Site Drôme – Service d'Action Sanitaire et Sociale

06.34.12.67.65

blanchier.anne@ardechedromeloire.msa.fr



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore